



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130_35-DE
Reçu le 05/01/2024
Publié le 05/01/2024

N° 20231130-35

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 novembre 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 22 novembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s en exercice :

57

Conseiller.e.s présent.e.s :

44

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

51

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Ghislaine DUBIEN, à Jany BROUSSE
Pépita RODRIGUEZ à Alexandra VIRLOGEUX
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Isabelle FUREGON à Davis DEROSSIS
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Michel COUPERIER, Caroline GÜELON, Georges LOPEZ, Didier STURMA, Philippe BARRAU ; Olivier CHAMBON.

Conseiller.e.s ayant voix délibérative :

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**CONTRACTUALISATION AVEC UN ECO ORGANISME AGRÉÉ DANS LE
CADRE DE LA FILIÈRE A RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR
(REP) DES DECHETS D'ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT (DEA)**

Rapporteur : Philippe CAYRE, Vice-Président

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130_35-DE
Reçu le 05/01/2024
Publié le 05/01/2024

Vu l'article L 541-10-6 du Code de l'Environnement mettant en œuvre le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les déchets d'éléments d'ameublement (DEA) ;

Vu l'arrêté interministériel du 12 octobre 2023 adoptant le cahier des charges de la filière REP pour les DEA.

Considérant que la période d'agrément d'EcoMaison (anciennement EcoMobilier) arrive à son terme le 31 décembre 2023 ;

Considérant que le contrat territorial pour le mobilier usagé de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne au travers d'un contrat porté par le VALTOM, arrive à son terme le 31 décembre 2023 ;

Considérant que la procédure d'agrément pour les éco-organismes candidats est en cours et que les tonnages collectés par les collectivités seront répartis entre les éco-organismes agréés, le nom de l'éco-organisme en charge de la collecte des DEA pour TDM sera connu avant la fin de l'année 2023 ;

Afin d'éviter une rupture de la continuité de service début 2024, il faut que le nouveau contrat soit signé avant le 1^{er} janvier 2024. Le VALTOM propose de porter à nouveau le contrat pour toutes les collectivités adhérentes pour la période 2024-2029.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la contractualisation avec un éco-organisme agréé dans le cadre de la filière à responsabilité élargie des producteurs des déchets d'éléments d'ameublement au travers d'un contrat porté par le VALTOM ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 51

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51

Abstentions :

Conseillers présents : 44

Pour : 51

Représentés : 7

Contre :

Non-participation :

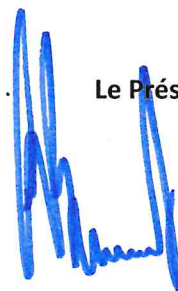
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon